

Mercredi
SHERBROOKE
28 mars 1990
81^e ANNÉE — No 31
(WEEK-END: 1,00\$) 0,50\$
Domicile: 3,10\$ par semaine

recupérer
AUJOURD'HUI

POUR DEMAIN

HOCKEY D1
Les Rangers gagnent un 1er championnat en 48 ans



Les Rangers ont défait les Nordiques 7 à 4, hier, à Québec. Sur ce jeu, devant son filet, John Ogradnick des Rangers empêche Lucien Deblois de s'emparer de la rondelle.

SHERBROOKE A3
La mairie serait un «3e choix» pour Claude Métras

DEAUVILLE A5
Famille d'accueil et violence: la tension baisse d'un cran

DÉCHETS B7
La Commission propose de limiter le rôle du ministère

ÉCONOMIE C1
Cascades ne renonce pas à la papetière Chapelle-Darblay

SIDA D6
Le ministre Beatty promet un plan de lutte d'ici juin



Perrin Beatty, ministre canadien de la Santé et du Bien-être social.

MÉTÉO A2
(87^e jour de l'année)

Nuages et soleil: -2 à -10 C
Lever du soleil: 5h36
Coucher du soleil: 18h09
Demain: nuages et soleil

Les commissions scolaires devront hausser les taxes de 200 millions \$

□ L'UMQ est en colère contre Québec, qui refile d'importantes dépenses

Québec (d'après PC)
Le gouvernement du Québec va refiler aux commissions scolaires le soin d'augmenter les taxes de quelque 200 millions \$ et se prépare à faire des choix déchirants qui pourraient remettre en question la gratuité des soins de santé.

Mulroney inflexible devant Gérin
Guy TAILLEFER Ottawa (PC)

Le premier ministre Brian Mulroney est demeuré de glace face à la dissidence publiquement affichée par son député François Gérin, qui a boudé hier la réunion du caucus québécois et s'est abstenu de voter aux Communes sur la motion créant le comité spécial qui étudiera la résolution McKenna.

«Non, ça ne me perturbe pas du tout», a déclaré M. Mulroney à l'issue d'une réunion de près de trois heures des députés conservateurs du Québec.

Le premier ministre a par ailleurs indiqué que le Québec ne serait pas invité à comparaître devant le comité spécial pour défendre son point de vue. Il n'en voit pas la pertinence, dans la mesure où le gouvernement québécois «a déjà signé l'entente du lac Meech».

M. Mulroney avait décidé de participer exceptionnellement à cette réunion dans l'espoir de faire taire le mécontentement qui s'exprimait depuis la semaine dernière au sujet de sa décision de faire sienne la proposition constitutionnelle du Nouveau-Brunswick dans l'espoir de sauver l'Accord du lac Meech.

L'exercice n'aura toutefois pas entièrement réussi. Un autre député, celui de Richelieu, Louis Plamondon, a également protesté contre la démarche de son gouvernement en s'abstenant de participer au vote sur la création du comité. M. Plamondon a cependant participé hier soir à la réunion du caucus.

ce le 1er avril seront de 35,5 milliards \$, soit 6,2 pour cent de plus que l'an dernier, alors qu'elles étaient de 33,4 milliards \$.

Le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, a indiqué l'intention du gouvernement de transférer aux commissions scolaires des dépenses de 191 millions \$ pour la gestion et le fonctionnement des installations scolaires. En contrepartie, les commissions scolaires pourront aller chercher, par le biais de la taxe scolaire, une somme équivalente dans le champ de l'impôt foncier.

«Il faut vivre selon nos moyens», a averti le ministre Johnson. Ce dernier n'a pas caché les menaces qui pèsent sur divers programmes gouvernementaux actuellement gratuits: «Si le rythme des dépenses se poursuit dans la santé, celles-ci représenteront la moitié du budget québécois dans 15 ans. Il faudra faire des choix stratégiques dans la mesure de nos moyens», a affirmé le ministre.

Colère de Rouillard
Le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Camille Rouillard, a piqué hier une colère contre la décision du gouvernement de permettre aux commissions scolaires d'aller chercher 191 millions \$ dans l'impôt foncier.

M. Rouillard estime que c'est un manque à gagner de quelque 340 millions \$ auquel feront face les municipalités qui se verront alors obligées d'imposer de nouvelles taxes pour récupérer cet argent.

Le maire de Valcourt a affirmé que les municipalités verront leurs crédits de transport (construction et rénovation de routes régionales et locales) réduits de 81 millions \$ en plus des coupures prévues à l'impôt foncier (environ 265 millions \$).

Il a vertement dénoncé la manière dont le gouvernement a procédé dans ce dossier, en tenant à l'écart les représentants des municipalités, jugé-t-il.



Le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, répond aux questions de l'opposition après le dépôt des prévisions de dépenses du gouvernement.

électoral trébuché, celui de hausser le budget du ministère des Affaires culturelles à un pour cent du budget total de la province. Le ministère dirigé par Mme Lucienne Robillard devra se contenter d'une part de 0,7 pour cent, soit une somme de 261,8 millions \$, bien en deçà des 355 millions \$ qui auraient été requis pour réaliser l'engagement d'un pour cent.

Malgré les diverses réductions annoncées, il y a eu d'heureuses exceptions: les indemnités et allocations des députés membres de l'Assemblée nationale augmentent de 6,8 pour cent, le budget du cabinet personnel du premier ministre grimpe pour sa part de 8,6 pour cent et celui du lieutenant-gouverneur de 11,3 pour cent.

C'est payant pour Crow de freiner l'inflation...

Ottawa (PC)

John Crow, l'homme qui mène l'attaque gouvernementale contre l'inflation, a profité de hausses salariales de 12 à 21 pour cent par an tandis que les simples Canadiens, eux, devaient se contenter d'augmentations d'environ 5 pour cent.

«N'est-ce pas donner le mauvais exemple?» a demandé le critique financier du NPD, Lorne Nystrom, aux Communes, qui a poursuivi en taxant le gouvernement canadien d'hypocrisie pour avoir permis une telle augmentation alors que M. Crow, le gouverneur de la Banque du Canada, exige des autres qu'ils restreignent les hausses de salaires.

M. Crow a poussé les taux d'intérêt à leur niveau le plus élevé depuis la dernière récession, mais il a concédé, dans son rapport annuel au ministre des Finances, Michael Wilson, que la banque centrale était en train de perdre la bataille contre l'inflation. Et il a attribué cet échec à la pression exercée sur les prix par les augmentations salariales, qui ont atteint en moyenne 5,25 pour cent en 1989 et 4,5 pour cent en 1988.

Lavallée caresse encore le projet de nouveau centre-ville, mais...

□ «Le problème, c'est que le contexte n'est pas favorable»

Michel MORIN **Rock Forest**
«Je crois toujours au futur centre-ville, je crois toujours au terrain que nous avons acheté et je continue de croire qu'il nous faut envisager la construction d'un nouvel hôtel de ville. Le problème, c'est que le contexte économique actuel n'est pas favorable.»

Gaëtan Lavallée, maire de Rock Forest, n'a pas lancé la serviette pour tout de bon. Il estime toujours que l'aménagement d'un nouveau centre-ville servirait bien les intérêts de la ville qu'il dirige. Un nouvel hôtel de ville, mieux centré, plus près de la vie économique et sociale des citoyens de Rock Forest constitue également une nécessité, juge le maire Lavallée.

«Pour se rendre à l'hôtel de ville, on doit pratiquement aller à Sherbrooke pour revenir vers Rock Forest. Ce n'est pas logique. Le centre d'intérêts de Rock Forest se déplace; il me semble que l'hôtel de ville devrait aussi se déplacer vers le centre. Pour ce qui est de notre garage municipal, il n'est pas fonctionnel actuellement. Il le sera encore moins dans 10 ou 20 ans quand Rock Forest aura une population de 25 000 habitants», soutient le maire Lavallée.



Alors, pourquoi négocier l'annulation de la vente de l'hôtel de ville? «Parce que la situation qui prévaut ne nous permet pas de réaliser nos projets, répond le maire. Je suis convaincu que la Ville trouvera un terrain d'entente avec Robert-D. Côté. Mais ce n'est pas parce que le conseil renonce pour le moment à aménager un nouveau centre-ville et à construire un hôtel de ville qu'il a mal agi en injectant de l'argent pour l'achat du terrain de la CDESC (Corporation de développement social et communautaire de Rock Forest). Nous avons pris une bonne décision et notre terrain vaut toujours beaucoup plus que ce que nous avons payé.»

Nouvelle escalade dans la guerre des nerfs

La tension a grimpé en Lituanie, hier, alors que le Kremlin ordonnait aux étrangers de quitter la République balte et que le gouvernement local dénonçait vigoureusement l'action des forces soviétiques. Pendant ce temps, à Vilnius, une manifestation contre l'indépendance a réuni quelques milliers de personnes. Les détails en page C10.

À vendre
Parallèlement aux démarches entreprises afin d'annuler la vente de son hôtel de ville, l'administration municipale tente toujours de céder des parcelles du terrain de 9,2 acres qu'elle possède en bordure de la rue Poisson et du boulevard Bourque.

Le maire de Rock Forest a fait savoir qu'une première offre avait été reçue il y a quelques jours. Mais devant les conditions exigées par l'acheteur intéressé, la Ville de Rock Forest n'a eu d'autre choix que de la repousser.

«Ma position n'a pas changé. Le conseil tente toujours de vendre le terrain, sous réserve d'une superficie que nous voulons conserver pour l'avenir. Notre conseil ou une autre administration pourrait se servir de cette superficie pour construire un hôtel de ville qui réponde vraiment aux besoins futurs de la population de Rock Forest.»

Le «Von Brau Haus» n'est pas «la» cause du bruit de la Wellington

Sherbrooke

«La preuve a démontré que le problème provient de tout un secteur et non pas du «Von Brau Haus» pris isolément et qu'une intervention contre les permis de l'établissement par une suspension ou une révocation ne servira pas les intérêts de la justice et n'aurait aucun impact significatif sur la disparition du bruit du secteur.»

Il s'agit là d'une des conclusions auxquelles est arrivée la Régie des permis d'alcool du Québec dans l'affaire du «Von Brau Haus», un club de la rue Wellington Sud, à Sherbrooke, que des propriétaires immobiliers et résidents du secteur accusaient de tous les péchés de l'enfer, ou du moins d'être en grande partie responsable du train d'enfer régnant sur cette portion du centre-ville, principalement l'été.

Les plaignants souhaitaient que les permis d'exploitation du Von Brau Haus soient révoqués ou suspendus parce que l'établissement nuisait à la tranquillité publique.

12 témoins
Les régisseurs Michel De Blois et Me Francine Marcoux ont tenu trois jours d'audiences.

Me Gilles Patenaude, le procureur de la Régie, a interrogé 12 témoins dont des propriétaires immobiliers, des policiers, des résidents du secteur, un technicien de la CSST pour l'analyse du bruit et un superviseur ambulancier.

Me Alain Breault, le procureur de



Le «Von Brau Haus» ne saurait être tenu responsable du bruit de la rue.

la détentrices des permis, a appelé à la barre huit témoins dont le conseiller municipal du secteur Jean-Yves Laflamme, des policiers, des résidents et un actionnaire de l'établissement.

Comme preuve, ça ne pouvait être plus complet.

Les régisseurs ont retenu que les jeudis, vendredis et samedis soirs d'été, des résidents peuvent être considérablement ennuyés et perturbés par le bruit de tout le secteur comprenant le «Von Brau Haus».

M. Jean-Yves Laflamme, conseiller municipal du secteur, a noté que la Ville de Sherbrooke est consciente du problème de bruit, dans le secteur, à partir de 23 h et jusque tard dans la nuit. Des résidents du secteur se sont déclarés fort ennuyés et d'autres, aucunement dérangés.

Les agents de la Sûreté du Québec ont déclaré que le «Von Brau Haus» est loin d'être le pire établissement du secteur et que son problème est le

bruit et la musique mais que c'est là le problème du secteur.

M. Gaston Dufour, un technicien en hygiène industrielle de la CSST, a été confronté à un problème de taille pour les relevés du bruit du secteur. Il a dû attendre la diminution de la circulation automobile car c'était l'enfer: départs rapides, accélérations, crissements de pneus, montées de la pente Ball, système de son des véhicules jouant à tue-tête.

Pour sa part, le lieutenant André Castonguay, de la Police municipale de Sherbrooke, a déclaré qu'il était pratiquement impossible pour la Sûreté de porter une plainte pour le bruit à cause de la difficulté à le cerner et à en faire la preuve. Il a ajouté qu'un établissement jouissait d'une certaine immunité même en faisant beaucoup de bruit, si le bruit n'excédait pas celui du secteur. Enfin il a conclu qu'il manquait une volonté politique pour régler le problème de Wellington sud.

La femme doit pouvoir jouer un rôle de «civilisatrice»

NDLR — La Tribune poursuit aujourd'hui, sous la plume de Lise Ouellette, la publication d'une série d'entrevues dans le cadre du 50e anniversaire de l'obtention du droit de vote par les Québécoises, le 25 avril 1940. Les femmes interrogées ont été appelées à réfléchir sur les conséquences de ce droit dans leur vie personnelle, professionnelle et dans leur implication sociale. Elles ont été interrogées également sur le lien qu'elles voyaient entre le droit de vote et la condition actuelle des femmes dans différentes sphères d'activités ainsi que sur l'impact du droit de vote sur les relations hommes-femmes.

Lise OUELLETTE Sherbrooke

Pour que la femme joue son rôle de «civilisatrice» et implante dans la société les valeurs de paix, de non-violence, de respect de l'environnement, de compréhension et de compassion qu'elle porte fondamentalement,



Monique Béchard-Deslandes

elle doit pouvoir exercer une influence dans cette société. C'est le droit de vote pour les femmes qui ouvre la porte à ce cheminement de l'humanité vers un équilibre entre les valeurs masculines et féminines dans les structures sociales, estime Monique Béchard-Deslandes, de Sherbrooke.

Au moment où ce droit de vote était enfin accordé, en avril 1940, celle qui a été la première Canadienne-française à obtenir un doctorat en psychologie avait à peine 17 ans.

«Je n'y ai pas attaché plus d'importance que ça à l'époque. J'étais prise par des choses bien plus tangibles comme mes études, le désir de faire carrière et d'écrire.»

A la réflexion toutefois, Mme Béchard-Deslandes se souvient de cette période, durant la guerre, où elle a milité en faveur du «Non» en vue du plébiscite sur la conscription obligatoire. «S'il n'y avait pas eu d'abord le droit de vote, je n'aurais certainement pas pu, comme femme, m'impliquer face à un projet aussi important dans mon pays», émet-elle.

Lutte pour les études
Dix ans plus tard, à 27 ans, Mme Béchard-Deslandes se retrouvait au cœur d'une bataille magistrale qui avait pour enjeu le droit des femmes aux études supérieures et à une carrière professionnelle. C'était au cours des années 50.

«Je trouvais que les filles n'avaient pas beaucoup de chances dans ces domaines et je l'ai écrit dans des articles publiés par la revue Collège et famille», relate la psychologue.

Tous les évêques et les curés de la province, à quelques exceptions près, «surtout les amis du premier

ministre Maurice Duplessis», se sont lancés en campagne contre cette femme et ses convictions susceptibles, selon les idées largement répandues à l'époque, de dénaturer les filles.

«Il fallait être jeune pour livrer une telle bataille parce qu'ils ont essayé de me faire taire par tous les moyens, incluant des publications libelleuses. Aujourd'hui, je vois tout cela comme une grande aventure», sourit Mme Béchard-Deslandes.

Puis, alors qu'elle était présidente de la Société des femmes universitaires de Montréal, une des membres, Claire Kirkland-Casgrain, se présente députée à l'Assemblée nationale (on sait qu'elle a été élue et est devenue ministre).

«Je pense avoir été davantage sensibilisée à la question politique et aux conséquences du droit de vote accordé aux femmes, à ce moment seulement», confie la docteure en psychologie.

«Est-ce à cause de lui que je me suis mise à écrire et à combattre? Est-ce en conséquence du droit de vote que les femmes universitaires ont exercé des pressions pour qu'une femme siège au Conseil de l'instruction publique en invoquant que si l'éducation revenait en premier lieu aux femmes, comme on le soutenait, elles devaient avoir la possibilité de dire leur opinion en haut lieu?»

Suite historique

«Il y a eu le droit de vote d'abord et ensuite beaucoup de changements mais les liens entre les deux ne sont pas évidents. C'est comme une suite historique», poursuit Mme Béchard-Deslandes.

«Nous avons pu envoyer des femmes au parlement, obtenir des postes dans la fonction publique et maintenant, nous disposons d'un ministère à la Condition féminine. Tout cela a contribué à encourager les femmes à s'exprimer, à ne plus avoir peur de leur différence, à sortir de leur isolement.»

Dans l'inconscient collectif

Quant aux relations femmes-hommes, Mme Béchard-Deslandes estime qu'un heureux changement s'est produit mais qu'un long chemin reste encore à parcourir avant de sortir de l'inconscient collectif l'idée attribuant à la femme le rôle d'un être qui doit plaire au sens d'obéir et dispenser des soins tandis que l'homme est fait pour commander, dominer, chasser et guerroyer.

«C'est un comportement primitif et il sera long à modifier même si c'est la survie de l'humanité qui est en jeu en laissant la société perpétuer la loi de la jungle, celle du plus fort», croit la psychologue.

Pour Mme Béchard-Deslandes, les valeurs que porte fondamentalement la femme sont civilisatrices et pour qu'elles soient intégrées aux structures sociales, les femmes doivent pouvoir exercer leur influence, ce à quoi le droit de vote ouvre la porte.

Cependant, la docteure en psychologie éprouve quelques craintes face à ce qu'elle qualifie d'exagérations du mouvement féministe, exagérations qu'elle associe au goût du pouvoir.

Selon elle, dans leur démarche en vue de prendre leur place, les femmes doivent porter attention à ne pas s'inspirer d'un besoin narcissique et égocentrique mais plutôt altruiste et civilisateur. «Il y a vraiment un danger que nous adoptions les défauts masculins en voulant nous établir plutôt que de promouvoir des valeurs et qualités féminines», prévient-elle.

Henry Rodgers: «C'est la peur qui me faisait bouger»

Lac-Mégantic

Henry Rodgers a affirmé hier qu'il n'était animé que par la peur à la suite du second coup de feu tiré par Claude Valence, le soir du 28 juin dernier à Notre-Dame-des-Bois.

Il a dit qu'il n'avait aucune idée pourquoi il a pris la carabine se trouvant dans la camionnette de son fils mais qu'il n'avait pas l'intention de tirer sur Valence.

Rodgers a ajouté qu'après le troisième coup de Valence il ne savait pas s'il était blessé et il se pensait lui-même mort.

Il a noté qu'il avait alors tiré d'autres coups de feu mais n'a pas pointé Valence.

«Je n'avais pas le choix, sinon c'était moi qui y passait», a déclaré Rodgers.

C'est ce qu'il a répété dans son contre-interrogatoire à son procès sur une accusation de meurtre au second degré de Valence, hier.

Son témoignage a mis fin à la preuve des défenseurs Pierre Picard et Jean Couture.

La défense eniamera en matinée sa plaidoirie devant le jury constitué

de sept femmes et cinq hommes et la poursuite fera ensuite son réquisitoire.

On se rappellera que Rodgers avait déjà raconté qu'il avait demandé aux chiens de Benoît Valence de se taire parce qu'ils l'empêchaient de dormir, lorsque Claude Valence est sorti de chez lui, l'a traité de maudit chien sale et a tiré un coup de feu en l'air sur son balcon.

Un deuxième coup a été tiré à la sortie de la cour de Valence.

Rodgers se trouvait alors entre une vieille Lincoln servant de barrière sur le chemin des Ecoreuils et la camionnette de son fils.

Il a ouvert la porte du véhicule pour vérifier si la carabine 22 se trouvait dedans et elle y était.

L'accusé a mis le chargeur dans l'arme sans savoir s'il contenait des balles et a demandé à Valence de lâcher sa carabine.

«C'est la peur qui me faisait bouger», a soutenu le témoin.

Il a tiré deux ou trois coups à terre, selon lui, et Valence a tiré son troisième coup de feu.

Valence a été touché par la suite en plein front, à une main et à la jambe gauche.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain. Situation générale: une faible perturbation traverse le centre du Québec en apportant des nuages et quelques chutes de neige sur les régions plus au nord et de la Côte-Nord. Les autres régions connaîtront des passages nuageux.

Demain, le soleil sera de nouveau présent avec l'approche d'un second anticyclone qui traversera encore le centre du Québec. Les températures se maintiendront encore sous les normales demain, mais seront tout de même un peu moins froides.

Estrie, Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoléillé avec passages nuageux. Max.: -2 à -4. Min.: -8 à -10. Vents modérés par moments en après-midi. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Québec, Baouce: nébulosité partielle avec possibilité de chutes de neige en matinée. Ensoléillé avec passages nuageux par la suite. Max.: -4 à -6. Min.: -13 à -16. Vents modérés par moments en après-midi. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cobongo et Guin: ensoléillé avec passages nuageux. Max.: -8 à -10. Min.: près de -20. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoléillé avec passages nuageux. Max.: -4 à -6. Min.: -15 à -18. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nébulosité partielle avec possibilité de chutes de neige en matinée. Ensoléillé avec passages nuageux par la suite. Max.: -4 à -8. Min.: -14 à -18. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: généralement nuageux en matinée avec chutes de neige dispersées. Dégageant en après-midi. Max.: -5 à -7. Min.: -13 à -16. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

St-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: généralement nuageux avec quelques chutes de neige en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: près de -5. Min.: près de -15. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 50 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec quelques chutes de neige, surtout en matinée. Des éclaircies en après-midi. Ensoléillé avec passages nuageux. Max.: près de -6. Min.: -15 à -18. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Basse Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: -6 à -8. Min.: près de -16. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Secteur à l'est de Natashquan: ennuagement suivi de quelques chutes de neige. Max.: -10 à -12. Min.: près de -14. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: ensoléillé avec passages nuageux.

Vers le soleil

Acapulco	22 33	Barbade	27 29
Bermudes	22 24	Brownsville	17 26
Daytona Beach	16 27	Guadalajara	13 30
Honolulu	20 29	Kingston	25 31
La Havane	19 28	Las Vegas	17 28
Los Angeles	13 16	Mexico	12 25
Miami Beach	19 28	Myrtle Beach	11 16
Nassau	22 29	Orlando	17 28
Palm Springs	16 29	Reno	1 17
San Juan	23 29	Tampa	16 28
Trinidad	*24 30	W.Palm Beach	18 27

INDEX

Arts et spectacles:	D-7
Carrières et professions:	B-8
Décès:	C-9
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-3
Santé:	B-3
Sports mal gardés	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jean Vigneault
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorial-adjoint
Pierre-Yvon Bégin
Chef des nouvelles
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre
Denis Messier
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amand
Directeur marketing
Gilles Boisjoly
Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille
Directeur de la production
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pâpin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Jean-Nil Laplante
Directeur au tirage
André Custeau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Jean-Marc Pâpin
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
BÉATISSE
André Jacques
Responsable

Courier de deuxième classe.
Enregistrement No. 1539.
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camion et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.
«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Les services de photos fournis par la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

CONCOURS

Célébration

ANNIVERSAIRE

La Tribune

PROFITEZ DU 80^e ANNIVERSAIRE DE LA TRIBUNE
EN VOUS ABONNANT POUR 80 JOURS AU PRIX SPECIAL DE 35\$
ET COUREZ LA CHANCE

DE GAGNER UN DES 30 PRIX DE 80\$
ET NOTRE GRAND PRIX DE 880\$ EN ARGENT

EN TOUT 3280\$ A GAGNER

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- La Tribune donne la chance à ses nouveaux abonnés de gagner un des 30 prix de 80\$ et un grand prix de 880\$ en argent.
- Pour participer, il faut s'abonner à La Tribune pour une durée de 80 jours au prix spécial de 35\$.
- Le concours débute le lundi 12 mars 1990 et se termine le vendredi 18 mai 1990, soit une durée de 10 semaines.
- Durant la période du concours, toutes les personnes qui s'abonnent à La Tribune pour une durée de 80 jours deviendront automatiquement admissibles à ce concours.
- Dix (10) tirages auront lieu les lundis 19, 26 mars, 2, 9, 16, 23, 30 avril, 7, 14 et 21 mai 1990. À chacun de ces tirages, trois noms seront tirés au hasard parmi tous les nouveaux abonnés (abonnement de 80 jours) inscrits durant la semaine précédente. Les trois personnes chanceuses gagnent un des 3 prix de la semaine, soit 80\$.
- Un tirage supplémentaire aura lieu le lundi 21 mai 1990. Lors de ce tirage, un nom sera tiré au hasard parmi tous les nouveaux abonnés (abonnement de 80 jours) inscrits durant les 10 semaines précédentes, soit la durée totale du concours. La personne chanceuse gagnera le grand prix du concours, soit 880\$ en argent.
- Les gagnants seront avisés par La Tribune de la façon de prendre possession de leur prix et leurs noms seront publiés dans La Tribune.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de 3.280\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été acquittés par La Tribune. Tout litige concernant la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.
- Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, à Sherbrooke.
- Les employés de La Tribune ne sont pas admissibles à ce concours ainsi que les personnes domiciliées avec elles.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

REMPLEZ CE COUPON OU

Veillez m'abonner au quotidien

La Tribune au prix spécial de 35\$ pour 80 jours

J'achète habituellement ou quelquefois La Tribune en kiosque

Je reçois déjà La Tribune par camelot

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Téléphone _____

Date du début de l'abonnement _____

chèque inclus carte de crédit

PAIEMENT PAR CARTE MASTERCARD VISA

No de carte _____ Date d'exp _____

Date de paiement _____ Montant payé _____

Signature _____

COMPOSEZ LE 564-5466

pour rejoindre le service des abonnements.

ET RETOURNER A: LA TRIBUNE, ABONNEMENT 80e, 1950, RUE ROY, SHERBROOKE, J1K 2X8

Le dézonage à Rock Forest monopolise l'attention

... à la consultation de la Commission de protection du territoire agricole

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a du pain sur planche à la suite du dépôt des mémoires des tenants et opposants aux modifications de la zone agricole permanente dans la MRC de Sherbrooke.

Si l'assemblée de consultation tenue hier soir en présence des commissaires de la CPTAQ portait sur l'ensemble du territoire de la MRC, les positions se sont cristallisées autour de la proposition de la Ville de Rock Forest, concernant le dézonage d'un vaste secteur agricole, projet auquel de nombreux groupes et individus sont opposés.

Cette demande vise le dézonage des secteurs «verts» longeant principalement les chemins Ste-Catherine et North-Hatley, à Rock Forest.

Les nouvelles zones blanches du schéma d'aménagement ont été négociées entre les municipalités et la MRC.

Les Amis de la terre, le Parti vert, le Regroupement des voisins de la mine Suffield, SOS forêt mont Bellevue, l'association Estrie à cheval, ainsi que le nouveau Regroupement des producteurs agricoles et des citoyens de Rock Forest pour la protection de la zone verte, se sont tous prononcés pour le maintien du zonage agricole actuel. Certains ont reproché aux élus de manquer de vision globale pour l'aménagement du territoire.

Bonnes terres

Si le Parti vert et SOS forêt mont Bellevue s'opposent à l'étalement urbain et veulent freiner l'appétit des développeurs, d'autres organismes comme le Regroupement des producteurs agricoles et des citoyens de Rock Forest jugent que les terres visées sont parmi les meilleures de la MRC et doivent être préservées.

Parallèlement, certains résidents des secteurs des chemins North-Hatley et Ste-Catherine, ainsi que quelques gens d'affaires, ont appuyé la demande de changement de zonage formulée par la Ville de Rock Forest



Citoyens, groupes de pression et développeurs ont fait valoir leur point de vue, hier soir, sur le dézonage des secteurs agricoles de la MRC de Sherbrooke aux commissaires de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

et souhaitent y faire du développement.

Un promoteur a même demandé qu'une bande de 100 mètres de largeur de chaque côté du chemin Ste-Catherine soit zonée «blanche» en vue d'un projet commercial.

Par ailleurs, la plupart des opposants de la région allaient être conviés à une rencontre à Sherbrooke vers le 1er mai afin de prendre connaissance du cahier de charges relatif à leur adhésion à la nouvelle Société de développement.

«Lorsqu'on s'oppose à l'ajout d'un troisième étage à un édifice ça peut aller jusqu'à la tenue d'un référendum, mais là on s'apprête à changer le zonage de tout un territoire et si tu ne peux voir l'avis dans le journal

tu n'es pas consulté», a dit M. Mario Desmarais.

«On se demande ce qui se serait passé sans cette assemblée...», a ajouté M. Desmarais.

La loi respectée

Le préfet de la MRC, Richard Gingras, a rejeté pour sa part les reproches des opposants concernant le manque d'information:

«Ils ne peuvent reprocher ça à la MRC. Tout ce que la loi 125 nous demande de faire, on l'a fait», a-t-il affirmé.

M. Gingras a précisé qu'outre les avis publics dans les journaux, des envois postaux ont été effectués, sans compter les assemblées de consultation dans les municipalités au sujet de

la proposition préliminaire et du schéma.

Le vice-président de la CPTAQ, Bernard Ouimet, a expliqué à l'issue de l'assemblée qu'une rencontre post-consultation aura lieu d'ici trois semaines avec la MRC de Sherbrooke et l'Union des producteurs agricoles afin de discuter des mémoires présentés hier soir et apporter les modifications jugées nécessaires.

Un avis sera ensuite présenté au gouvernement, qui sera suivi d'un décret sur le schéma d'aménagement, à la fin du printemps.

Mairie: un 3e choix pour Claude Métras

Il laisse toutefois la porte ouverte

Sherbrooke (DD)

Si il ne ferme pas complètement la porte à une éventuelle candidature à la mairie de Sherbrooke, Claude Métras écarte pour le moment la possibilité de se lancer en politique municipale et entend se consacrer d'abord au développement culturel.

Malgré une rencontre, hier, avec le président du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), Maurice Bernier, M. Métras affirme que ses priorités sont le développement de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke (OSS), pour en faire le troisième meilleur au Québec, et le projet d'agrandissement du Musée des sciences naturelles.

«Ma priorité n'est pas vis-à-vis ce poste-là. C'est ce que je leur ai dit», indique M. Métras, ajoutant qu'il n'est pas membre du RCS.

«Actuellement, c'est très secondaire, je m'intéresse à la chose publique, mais la mairie est un troisième choix qui arrivera si jamais personne ne veut reconnaître les intérêts du milieu culturel à Sherbrooke», dit-il.

«Il va falloir que le prochain maire reconnaisse qu'il y a beaucoup de gens qui travaillent dans le domaine culturel et que ça bouge. Or, il faut toujours se battre pour se faire entendre au conseil», lance M. Métras.

Le président du conseil d'administration du Musée du Séminaire et de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, avait indiqué au début de l'hiver qu'il pourrait être dans la course à la mairie, si on lui préparait une caisse électorale de 50 000 \$.

Mais, dit-il, pas question pour le moment de partir à la recherche d'appuis financiers.

«J'aimerais mieux donner mon appui à un candidat qui défendra les organismes culturels.

«Dans mon esprit à moi, le prochain conseil doit reconnaître



Claude Métras

que la qualité de vie est un pré-requis pour attirer des industries et des commerces à Sherbrooke», pense M. Métras.

Du côté du RCS, son président Maurice Bernier a déclaré hier que son parti partage plusieurs points de vue avec M. Métras, mais reconnaît que ce dernier n'est pas intéressé pour le moment à se présenter comme candidat.

«On parle avec tous les gens qui pourraient être intéressés, on veut le meilleur monde possible», explique M. Bernier, soulignant qu'il n'y a «pas de courtisages» en cours au RCS.

M. Bernier affirme d'ailleurs que sa formation n'a pas encore de «gros noms» à présenter aux électeurs.

Le RCS doit tenir samedi son congrès d'orientation et son assemblée générale. Un comité sera ensuite formé pour évaluer les candidatures éventuelles, a dit M. Bernier.

L'assemblée pour choisir le chef du RCS en vue des élections de l'automne doit avoir lieu vers la fin d'août ou le début de septembre.

Des inquiétudes subsistent quant à la nouvelle structure en tourisme

Sherbrooke (JB)

Le transfert des activités du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke (BTCS) au profit de la nouvelle Société de développement touristique du Sherbrooke métropolitain (SDTSM), qui doit en principe voir le jour en juin, a suscité quelques interrogations hier soir lors de l'assemblée générale annuelle du BTCS.

Cette restructuration, qui s'inscrit dans la volonté exprimée par la Ville de Sherbrooke de mettre sur pied un comité de développement économique régional afin de chapeauter les secteurs de l'industrie, du tourisme et de la culture, obligera les dirigeants du BTCS à se contenter de gérer les programmes déjà en place d'ici à ce que la nouvelle structure de gestion devienne opérationnelle.

Le projet, qui est toujours à l'état de gestation, franchira une nouvelle étape au cours des prochaines semaines puisque les élus des neuf municipalités du Sherbrooke métropolitain seront invités à fournir une résolution d'appui au projet en s'engageant financièrement pour une période de trois ans.

Au cours des derniers mois de l'année 89, les différents conseils municipaux de la région ont été saisis de la nature de cette nouvelle structure régionale. En fournissant les détails de la démarche entreprise, le conseiller Jean Perrault a révélé aux membres du BTCS que les maires et conseillers de la région allaient être conviés à une rencontre à Sherbrooke vers le 1er mai afin de prendre connaissance du cahier de charges relatif à leur adhésion à la nouvelle Société de développement.

Coordination

«Le défi actuel, a expliqué le conseiller sherbrookois Jean-Yves Laflamme, c'est de dégager une coordination générale au niveau du développement économique intégré du Sherbrooke métropolitain.»

Déjà, le conseil d'administration du BTCS a reconnu l'importance de mettre sur pied la nouvelle société de développement. Mais hier soir, quelques notes discordantes ont été entendues. C'est ainsi qu'un membre s'est demandé où irait le tourisme cet été pendant qu'on s'occuperait à débattre sur la nature de la nouvelle structure de développement.

«Il faudra un peu de temps pour mettre l'affaire sur pied, a répondu le conseiller Perrault, parce qu'il faut composer avec l'élément régional. Il faut comprendre que c'est tout un chambardement et que c'est un grand défi de regrouper neuf villes en l'espace de huit mois.»

D'autres se sont interrogés sur la composition du conseil d'administration de la nouvelle entité et de la place réservée aux acteurs actuels du milieu touristique dans le processus de transformation.

A cela, le conseiller Jean-Yves Laflamme a expliqué que la formation du conseil d'administration prévoyait une formule souple et dépolitisée. Devant l'ensemble des craintes exprimées parfois tout au long de la soirée, M. Laflamme a concédé «qu'il est évidemment pas facile de reconstruire la maison sans tasser le poêle et le frigidaire.»

Chose certaine, le caractère régional de la future société viendra permettre l'injection de sommes additionnelles au bénéfice du développement touristique. Pour l'instant, le budget prévisionnel 90 du BTCS s'élève à 403 000 \$.

Le nouveau président de la CSCS appuyé par la majorité des élus

Jacques Demers complètera le mandat de Caroline Paquette

Sherbrooke (MR)

À la suite de son élection à la présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Jacques Demers s'est réjoui hier de voir que la majorité du conseil semblait décidée à l'appuyer tout au cours de son mandat, qui se terminera en novembre.

Ceci permettra de mener à bien les grands dossiers de la CSCS: celui de la nomination d'un nouveau directeur général, celui du redressement financier, de la confection du budget 1990-1991, des priorités pour les projets à frais partagés, entre autres.

«Il ne suffit pas de nous prononcer en adoptant nos priorités dans le dossier des projets à frais partagés, ainsi que nous l'avons fait. Il faut maintenant nous attacher à défendre ces dossiers. Il y a ici 10 millions \$ en jeu.»

M. Jacques Demers a été élu président du conseil des commissaires de la CSCS par 14 des 17 commissaires appelés à se prononcer sur la présidence, tôt dans la nuit de lundi à mardi.

M. Demers signale que trois commissaires se sont abstenus, dont deux qui jugeaient la nomination d'un président précipitée.

Par contre, explique-t-il, il y a des gestes que la commission scolaire



Jacques Demers, pendant la réunion au cours de laquelle il a été élu président de la CSCS.

n'aurait pas pu poser si l'intérim avait duré encore. «Par exemple, il y aura un contrat à signer pour la vente

d'une résidence la semaine prochaine et ni le directeur général par intérim ni le président par intérim, n'aurait été habilité à signer ce contrat. La nomination d'un président vient donc régulariser la situation de la CSCS.»

M. Demers terminera donc le mandat de Mme Caroline Paquette, qui a été destituée la semaine dernière. Officiellement, elle a remis sa démission en déclarant que certains de ses collègues refusaient de collaborer avec elle.

Le nouveau président s'est dit heureux d'une déclaration de M. Michel Ellyson qui, mis en candidature lors de l'élection de lundi, a refusé la présidence du conseil en rappelant ses engagements à l'exécutif et les nombreux dossiers qu'il doit y piloter. M. Ellyson a déclaré qu'il appuierait le président du conseil et qu'il collaborerait avec lui.

«On ne peut jamais faire l'unanimité, juge Jacques Demers, mais j'ai senti la volonté du conseil de tourner la page sur les derniers événements et d'aller de l'avant. Dans ces conditions, je crois que nous allons provoquer le succès. Car je ne crois pas à la chance. Je crois au succès qui est le fruit de notre travail.»

Mme Florence Veronneau a été élue vice-présidente du conseil des commissaires.

Un article de la loi fédérale sur l'impôt qui favorise les élèves du secondaire au Séminaire de Sherbrooke

Sherbrooke (MR)

«Des gens d'autres établissements d'enseignement sont peut-être fâchés de ne pas recevoir de reçus d'impôt pour une déduction des frais de scolarité, mais pourquoi priverions-nous les parents du Séminaire s'ils peuvent bénéficier d'une telle mesure?»

L'abbé Tancrede Labrecque, trésorier du Séminaire de Sherbrooke, a confirmé hier que les élèves, ou leurs parents, de cet établissement peuvent profiter d'une déduction des frais de scolarité, qu'ils soient du collégial ou du secondaire.

Comme quelques autres établis-

sements de Montréal et de Québec, entre autres, le Séminaire de Sherbrooke, qui offre le cours collégial et le cours secondaire, distribue pour la deuxième année des reçus d'impôt à tous ses élèves.

Cette pratique ne peut s'appliquer quand un établissement privé ne dispense que le cours secondaire, comme c'est le cas de dix autres établissements en Estrie.

De fait, la loi fédérale sur l'impôt dit, à l'article 185.5, qu'une personne inscrite dans un «établissement d'enseignement —université, collège ou autre— offrant des cours de niveau postsecondaire» a le droit de déduire ses frais de scolarité de ses revenus. Ainsi donc, les établissements offrant

le cours collégial émettent des reçus d'impôt à tous les élèves, du collégial et du secondaire, de sorte que l'élève qui travaille ou ses parents peuvent déduire le plein montant des frais de scolarité.

Cette pratique existe pour la deuxième année, explique l'abbé Labrecque, à la suite de l'interprétation que Mme Esther Foster, du bureau fédéral de l'impôt, a donnée de l'article 185.5 de la loi.

Est-ce que ce sera la même chose encore l'an prochain? «Nous n'avons pas eu d'autres nouvelles à ce sujet. Je trouve regrettable qu'on en parle tant présentement, car les parents risquent de perdre ce droit si la loi est changée.»

Au Séminaire de Sherbrooke, les frais de scolarité s'élèvent à 770 \$ au secondaire et à 895 \$ au collégial. Le montant en entier est déductible.

Le trésorier du Séminaire note toutefois que la déduction n'est acceptée que par le fédéral et non par le provincial.

Équité

Le recteur du Séminaire, l'abbé Gilles Légaré, estime que l'application de la déduction aux deux niveaux d'enseignement a l'avantage de traiter tous les parents d'un même établissement de la même façon. Il existe ainsi entre ces parents une forme d'équité sans laquelle certains se

poseraient peut-être des questions, indique-t-il.

L'abbé Légaré note que, dans les autres établissements privés, il y a aussi une partie des frais de scolarité qui sont déductibles d'impôt: il s'agit de la partie des frais liés aux cours de religion, qui représente peut-être 100 \$ ou 150 \$.

A ce sujet, le recteur raconte qu'il y a quelques années, les écoles juives de Montréal donnaient des reçus d'impôt pour l'ensemble des frais de scolarité, sous prétexte que tout est lié à la religion dans leur culture. «Comme il s'agissait parfois d'écoles où les frais de scolarité pouvaient atteindre quelque 2000 \$ ou 3000 \$, ça faisait un joli reçu d'impôt.»

Les bars clandestins ne posent pas de problème à Sherbrooke

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Leur petit nombre, leur clientèle limitée, leur durée de vie éphémère et les interventions policières immédiates font que les bars clandestins ne posent pas de problème de sécurité à Sherbrooke et dans la région.

C'est ce que La Tribune a appris après s'être entretenue avec Patrick Hall, sergent responsable de l'Escouade régionale des mœurs de la Sûreté du Québec de l'Estrie, Léon Paquin, directeur du Service de police de Sherbrooke, et Michel Richer, lieutenant-inspecteur du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke.

Pas comme à New York

«Dès qu'un cas de bar clandestin nous est soumis, nous réglons le problème dans l'immédiat. Lors de l'opération policière, nous saisissons tout: caisse enregistreuse, argent, spiritueux et même le mobilier. Peut-être que nous avons plus de pouvoir qu'à New York» a déclaré le sergent Hall.

La tragédie de la discothèque «Happy Land» dans le quartier Bronx, de New York, en fin de semaine dernière, a soulevé de façon aiguë la dangerosité des débits clandestins. Quatre-vingt-sept personnes y ont perdu la vie.

A Montréal, selon La Presse, il y aurait peut-être trois ou quatre bars clandestins en opération.

Deux par année

La SQ de l'Estrie, par l'intermédiaire de l'Escouade régionale des mœurs, effectue en moyenne deux opérations de fermeture de bar clandestin par année. Cela démontre que leur nombre est très restreint.

Plus la ville est petite, plus l'endroit est repéré aisément. Les allées et venues nocturnes autour d'un local, après la fermeture des bars, n'échappent pas à l'œil averti d'un policier ou d'un observateur.

«Nous avons appris à travailler avec la loi, à nous servir de tous les outils qu'elle met à notre disposition» a ajouté le sergent Hall qui se rappelle d'un certain bar clandestin de la rue Dépot qui attirait plus de 100 personnes. «Nous avions pris jusqu'à une vingtaine de plaintes pour diverses infractions mais ce n'était pas suffisant, nous ne nous y prenions pas de la bonne façon. Mais maintenant, ça y va par là!»

Le directeur Léon Paquin, de la Police municipale de Sherbrooke, a expliqué que dès qu'un patrouilleur, un policier factionnaire ou un informateur signale la présence d'un bar clandestin dans un secteur, l'information est transmise à la Sûreté du Québec. Lors de l'opération, nous assistons la SQ. Il n'y a vraiment rien de dramatique au sujet des bars clandestins à Sherbrooke; à cause de la grosseur de la ville, ça se sait rapidement.»

Si les bars clandestins sont davantage du ressort de la police, la sécurité quant à la prévention des incendies dans les clubs et discothèques qui fonctionnent avec des permis d'exploitation en bonne et due forme repose en partie sur le personnel du Département de prévention, au Service

de protection contre les incendies de Sherbrooke.

«Nous effectuons des inspections régulières dans ces endroits. Nous avons déjà relevé dans le passé certaines infractions au niveau de la capacité de la salle ou du local. Ça peut présenter un danger dans une situa-

tion d'urgence. Il peut y avoir engorgement dans les sorties advenant une évacuation. Généralement les clubs, bars et discothèques sont bien tenus. Les commerçants collaborent.»

M. Richer a tenu à préciser que ces endroits font toujours l'objet d'une attention particulière et qu'ils

sont encadrés par différentes lois et normes. La Régie des permis d'alcool a son mot à dire tout comme le Service des permis de la ville, tout comme le Service d'hygiène, tout comme le Service de protection contre les incendies.



Pierre Morency

Le front commun anti-incinération à Sherbrooke en mai

Sherbrooke

Le Front commun contre l'incinération des déchets auquel participe un organisme estrien, la Coalition québécoise sur le déchet, fera escale à Sherbrooke, le 10 mai, dans le cadre de la tournée qui mènera des conférenciers de renom à travers le Québec, au cours des prochains mois.

Selon Pierre Morency, porte-parole de la Coalition, à cette occasion, le Dr Paul Connett, de Chicago, docteur en chimie et professeur à l'université St. Lawrence de New York, prononcera une conférence sur l'incinération des déchets domestiques, toxiques et biomédicaux.

Le Dr Connett se penche sur cette question, à titre de chercheur, depuis plusieurs années déjà.

Par ailleurs, le Front commun, qui regroupe douze groupes écologistes, projette de dévoiler, en Estrie, à une date encore indéterminée, sa position face au phénomène d'importation des déchets, notamment ceux en provenance des États-Unis, à également annoncé Pierre Morency.

CORRECTIONS EATON

Cahier «Printemps 90 Eaton» encarté dans La Tribune, le mercredi 28 mars 1990.

- Page 13 A-B: Linge de table «Spring Time», non offert.
- 15 D: Vaisselle «Arabelle» de Mikasa, on devrait lire: couvert 5 pièces 53,99 ch.
- 16 A: Cafetière 12 tasses, modèle HD5250 BLK remplacée par le modèle HD5859 de Philips, allouer un délai de 3 semaines pour la livraison.
- 18 B-1: Chiffonniers Meg: non offerts.
- C: Table à langer Meg: non offerte.
- E: Commode Meg: non offerte.
- 19 H: Ensemble salopette pour filles, on devrait lire: rose ou bleu royal.
- 22 A à C: Vêtements Liz Claiborne, non offerts à Sherbrooke.
- D: Bijoux en or 10 carats et 14 carats, non offerts à Sherbrooke.
- 23 F: Pantalons Birkdale Eaton, on devrait lire: 29,99 ch.

Les articles suivants sont offerts sur commande seulement.

- Page 3 A-B: Literie «Versaille», veuillez allouer 5 semaines de délai pour la livraison.
- 4 K: Rideaux ballon.
- 5 E et G-H: Ensemble «Hoverford».
- 8 C: Lit escamotable.
- D: Lit pliant.
- 9 C: Canapé-lit «Contempra» de Simmons.
- E: Canapé-lit Bedford.

Veuillez allouer un délai d'une semaine pour la livraison.

- Page 10 F-F1: F2: Canapé Kroehler de style traditionnel, causeuse et fauteuil.

Veuillez allouer un délai de 2 semaines pour la livraison.

- Page 12 A: Vaisselle Sadler.
- 17 L-M-N-P: Chaussettes «Sport gear».
- 19 D: Fil «Baby Sayelle» Lady Fair Eaton, blanc.

Veuillez allouer un délai de 3 semaines pour la livraison.

- Page 11 A-B: Collection «Regency» tapis modèle «Chinoise» et «Kerman».

Nos excuses à notre clientèle. 12267

LA SEMAINE DE LA

Bienvenue

DES AUBAINES PAS ORDINAIRES

99¢

Avec le bon dans notre circulaire

OEUFS FRAIS
Calibre moyen Canada "A"
Dz.

1,39
Sans le bon

1,99

MARGARINE MOLLE THIBAUT
1,36 kg

2,78

\$/lb

6,13
\$/kg

BIFTECK DE SURLONGE
Bœuf approuvé Canada

69¢

/lb

1,52
\$/kg

TOMATES ROUGES
Produit de la Floride
Catégorie no 1
Grosseau 6 x 6

Bonichoix

affilié à

Hudon et Deaudeuin Itée

WICKHAM
Marché Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale

WEEDON
A.R. Dumas Inc.
334, rue St-Janvier

DRUMMONDVILLE
Épicerie Irénée Fleury
143, rue St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde Inc.
1118, rue Main

WATERVILLE
Supermarché Veron Enr.
143, rue Compton Est

COMPTON
Marché Laurent Bourgault Enr.
8, rue Hatley

SHERBROOKE
Marché Therrien inc.
46, rue King Est

SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire

ROXTON POND
Marché Paquette Enr.
806, rue Principale

MAGOG
Marché D.L. Enr.
1259, rue Principale Est

ST-GERMAIN DE GRANTHAM
Yvon Lambert inc.
291, rue Notre-Dame

12250

Du 26 au 31 mars 1990

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quel qu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Weedon

**LAC MEGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS**

composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

CORRECTIONS EATON

Encart Eaton Printemps 90 dans La Tribune du mercredi 21 mars 1990.

- 4 D: Vestes pour dames. Devraient être: blanc ou aqua.
- 14 A-A1: Canapé et causeuse. Devrait être: recouvrement en oléfine, nylon et coton.
- 18 K: Nettoyant Coronet, différent de celui représenté.
- 14 A: Canapé.
- 20 A: Cuisinière SE3030 en blanc.
- A1: Cuisinière SS3071 en amande.
- B: Réfrigérateur RF1701.
- 21 E: Réfrigérateur RM1017 en blanc.
- G: Machine à laver EW609 en amande.
- 23 R: Radio-réveil stéréo RCX210.

Eaton s'excuse de tout inconvénient. 12268

UN ENSEMBLE DE MATELAS À 50% DE RABAIS

À RESSORTS OU MOUSSE

- DEUX CHOIX DE SOMMIER POUR FERMETÉ DIFFÉRENTE À RESSORTS OU RIGIDE.
- POIGNÉES (GANSE) AU MATELAS ET SOMMIER
- RECOUVREMENT ANTI-DÉRAPANT ET ANTI-TRANSPIRANT
- ANTI-TÂCHE DISPONIBLE EN SURPLUS
- MONTURE EN ACIER AJUSTABLE
- 7 ROULETTES, rég. \$65 SPÉC. \$45
- 4 ROULETTES, rég. \$50 SPÉC. \$30

LE GRAND CONFORT
sans intermédiaire
depuis 1935

	Garantie de 15 ans décroissante Plus 1 an intégrale ENSEMBLE			Garantie de 20 ans décroissante Plus 2 ans intégrale ENSEMBLE			Garantie de 25 ans décroissante Plus 3 ans intégrale ENSEMBLE		
Simple	\$478	- 50%	\$239	\$650	- 50%	\$325	\$790	- 50%	\$395
Double	\$598	- 50%	\$299	\$760	- 50%	\$380	\$1024	- 50%	\$512
Queen	\$678	- 50%	\$339	\$918	- 50%	\$459	\$1194	- 50%	\$597
King	\$984	- 50%	\$492	\$1350	- 50%	\$675	\$1682	- 50%	\$841

MATELAS SEUL
disponible à
-30%

MATELAS HOUDE

inc.

FABRIQUÉ ET VENDU SUR PLACE

La vente se termine le 31 mars

MATELAS SEUL
Même garantie
sans restrictions.

Mise de côté

340, 10e Avenue sud, Sherbrooke • 822-0801

La pression baisse d'un bon cran à Deauville

François GOUGEON Sherbrooke

La pression vient de baisser d'un cran à Deauville, avec la décision des autorités impliquées de «revoir possiblement» la vocation du Centre Notre-Dame-de-Liesse. Les citoyens de l'endroit reprochent à deux pensionnaires d'avoir sauvagement passé à tabac deux des leurs, la semaine dernière.

Incidemment, le comité de citoyens réactivé au lendemain de ces événements a décidé d'annuler la réunion prévue pour ce soir, au chalet municipal. Ce groupe attend la conclusion de l'évaluation qui sera menée au cours des prochaines semaines et dont les résultats doivent être connus le 12 avril.

Neuf pensionnaires relocalisés

La prise de position des citoyens fait suite au geste posé par l'ensemble des services impliqués dans le Centre Notre-Dame-de-Liesse, à l'effet de



Jean-Pierre Duplantie, directeur général du CRSSS

réduire de moitié le nombre de bénéficiaires. Neuf des 18 pensionnaires seront relocalisés ailleurs au cours de la semaine ou pourront tout simplement voler de leurs propres ailes. «Nous avons convenu conjointement de traiter l'établissement en fonction de son statut de famille d'accueil», a confirmé, hier, le directeur général du CRSSS-05, Jean-Pierre Duplantie. L'organisme régional manoeuvre dans ce dossier en collaboration avec le CSS, de qui relève le Centre Notre-Dame-de-Liesse, de même que le service de probation du centre de détention de la rue Winter, à Sherbrooke.

Tout est possible

Selon M. Duplantie, «tout est possible» d'ici le 12 avril au sujet de l'avenir de l'établissement de Deauville vivement contesté par les résidents: relocalisation pure et simple de l'ensemble des pensionnaires, changement de vocation ou d'autres variantes. Il faudra attendre de connaître

les orientations futures qu'un groupe de travail est à définir.

Le directeur général du CRSSS-05 signale en outre que parmi les neuf pensionnaires déplacés, certains se retrouveront en appartenant supervisé, à Sherbrooke. S'agit-il de déplacer le problème d'une ville à l'autre?

M. Duplantie ne peut jurer en tout cas qu'aucun événement comme celui de la semaine dernière, à Deauville, ne pourra jamais se reproduire. «Il faut bien comprendre, dit-il, que ces gens sont en probation et qu'ils peuvent circuler librement comme tous les autres citoyens à part entière. S'ils

se trouvent dans un bar et qu'une altercation survient, que ces gens sont forcés de se défendre, alors c'est sûr que personne ne peut assurer qu'ils ne riposteront pas.»

Les citoyens resteront aux aguets

Sherbrooke (FG)

Tant le maire Égide Marcoux, de Deauville, que les citoyens de l'endroit jubilaient, hier, avec le déblocage survenu au sujet du Centre Notre-Dame-de-Liesse. Tous préviennent cependant que l'ébullition reprendra si le dossier ne se règle pas à leur satisfaction complète.

Le maire de Deauville s'est déclaré soulagé de cette intervention qui annonce, selon lui, la relocalisation complète du service pour les ex-détenus dans une autre municipalité.

«C'est encourageant. La situation regarde bien. On a travaillé très fort et le dossier débloque enfin. Les autorités concernées par le fonctionnement de ce centre ont fait preuve de bonne volonté. Cependant, com-

me le sujet est très délicat, il serait inutile de maintenir la pression tant que la décision finale ne sera pas connue. Entre-temps, j'ai demandé et obtenu des responsables de la Sûreté du Québec qu'une étroite surveillance policière soit maintenue», a exprimé Égide Marcoux.

Quant au porte-parole du comité de citoyens, André Gilbert, il se réjouit, certes, mais annonce clairement que son groupe restera aux aguets. «Les parties nous semblent de bonne foi et nous avons décidé de donner la chance aux coupeurs. La rencontre de demain soir (mercredi) est par conséquent annulée», a-t-il dit.

«Mais, s'empresse-t-il de rajouter, le comité de citoyens continue de travailler et de surveiller attentivement

le dossier: notre objectif demeure toujours la fermeture du Centre Notre-Dame-de-Liesse ou le déplacement complet de son actuelle clientèle... Je ne suis pas inquiet que si ça ne fonctionne pas, il sera très facile pour le comité de reprendre son action. On convoquera très vite une autre réunion... Mon problème à l'heure actuelle c'est bien plus de retenir nos gens! A tout le moins, nous avons obtenu en trois semaines ce que notre conseil municipal n'a pas pu nous obtenir en trois ans.»

Enfin, l'un des deux résidents malmenés lors des événements de la semaine dernière, Jean-Luc Béliveau, a lui aussi témoigné en faveur d'une pose dans l'action entreprise par les citoyens. «J'ai bon espoir que ça va se régler comme on le souhaite et on va donc rester tranquille pour l'instant. Sinon, ça va repartir de plus belle... En tout cas, pour ma part, je ne suis pas prêt d'oublier ce qui m'est arrivé l'autre soir», devait-il commenter.

Bilan de santé des événements culturels et touristiques estriens

Canton d'Orford

C'est, tout compte fait, un bilan de santé des événements culturels et touristiques estriens qui sera dressé à un colloque parrainé par l'Association touristique de l'Estrie qui sera tenu le 3 avril à l'Auberge Estrimont, à Canton d'Orford.

Toutefois, on ne fera pas seulement prendre acte de l'état de santé de ces événements au cours de ce colloque qui s'adresse surtout aux promoteurs de la mise en valeur du potentiel touristique de l'Estrie. Si leur état de santé est piteux ou carrément mauvais, on tentera de trouver le re-

mède ou la combinaison de remèdes qui l'améliorera et, s'il est bon, le tonique qui l'empêchera de se détériorer.

Les participants entendront plusieurs conférenciers de renom, entre autres M. François Colbert, directeur du Groupe de recherche et de formation en gestion des arts de l'École des hautes études commerciales, M. Jean-François Rouleau, Mme Diane Jubinville, M. Marcel Labonté et M. Jean-Paul Gendron. Leurs exposés porteront sur la rentabilité du partenariat du tourisme et de la culture, sur la commercialisation d'un festival comme produit touristique et sur le financement public et privé.

APPRENDRE L'ANGLAIS

Pour les 4 à 15 ans
- Activités sportives, artistiques, éducatives, récréatives et culturelles
- Entre 2 juillet et 24 août
- 4 semaines (possibl. 2 sem.)
- 5 jours par semaine
- de 8h30 à 17h

Avec C.I.L.C., apprendre l'anglais en s'amusant...
Réduction sur inscription avant le 11 mai

MEILLEURS PRIX EN VILLE!
PROMOTION STORES LEVOLOR

LA MAISON Bouclair
430 Belvédère sud, Sherbrooke, 822-1046
3300, boul. Portland, Sherbrooke, 569-5989

BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

Importation TENDRE-VOILAGE COUVRE-LIT-DOUILLETTE
sur mesure Paro/Pride of Paris
Collection de haut de gamme offrant un grand choix de tissus importés qui ajouteront une note de luxe et d'élégance à votre décor.

20%

DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS DÉCORATIFS
Pour habiller vos stores, vaste choix de cotons imprimés qui ajouteront une note de raffinement à vos fenêtres.

Jusqu'à **25%**

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT
Résidentiel-commercial

***ACHAT SPÉCIAL* STORES VERTICAUX PORTE-FENÊTRE**
En tissu 3 1/2 po «La grandeur idéale» pour porte-fenêtre 75 x 84 po
Déjà réduit à 69.99
39.99
VALENCE INCLUSE

***LOT SPÉCIAL* STORES VERTICAUX PORTE-FENÊTRE**
• PVC 3 1/2 po
• Garanti 3 ans
• Vert, ivoire, gris
Prix courant 169.99
LA GRANDEUR IDÉALE pour porte-fenêtre 75 x 84
69.99
VALENCE INCLUSE

EN MAGASIN SEULEMENT STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM

Prix courant		Spécial	
18 x 45	12.49	9.99	
24 x 45	16.59	13.27	
36 x 45	24.89	19.91	
40 x 45	27.59	22.07	
24 x 64	32.99	26.39	
27 x 64	23.59	18.87	
40 x 64	26.49	21.19	
1 po, offert en blanc, ivoire, gris.	39.19	31.35	

Autres grandeurs en magasin.

PAYEZ-VOUS UNE TRAITE ROYALE.

PARFAIT PEANUT BUSTER
DOUBLE FONDANT AUX NOIX
BANANE ROYALE

1,99\$ CHACUN

OFFRE VALABLE DU 26 MARS AU 15 AVRIL
chez les Dairy Queen participants.

Plein les yeux, plein la bouche.™

Dairy Queen 50 ANS

FÊTONS ENSEMBLE NOS 50 ANS!

*Marque déposée au bureau des marques de commerce (Ottawa, Canada). American Dairy Queen Corp., Dairy Queen Canada Inc. - usager inscrit.

Régions

Rencontre avec le CP pour la reconstruction du viaduc

Magog

Le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, a avoué hier qu'il attend beaucoup de la rencontre qu'il aura la semaine prochaine avec des mandataires de Canadien Pacifique, au sujet de la reconstruction du viaduc de la rue Principale est.

«J'ai bon espoir que nous nous entendrons sur la hauteur qu'aura l'ouvrage», a-t-il déclaré tout en rappelant que, si Canadien Pacifique exigeait que le nouveau viaduc ait deux pieds de hauteur de plus que l'ouvrage qu'il remplacera, Magog devrait aménager des approches plus longues et encourir, de ce fait, des dépenses plus élevées que prévu.

M. Gilbert a révélé que Magog ne connaît pas encore le montant de la subvention que le ministère des Transports lui versera pour lui permettre de mener ce projet à bonne fin mais il s'est dit d'avis que cela ne devrait guère tarder.

Réclamée avec insistance depuis fort longtemps, la reconstruction du viaduc, affaibli par l'âge, une circulation dense et plusieurs accidents



Paul-René Gilbert

dont un déraillement qui a ébranlé ses piliers, presse d'autant plus qu'une fissure a été décelée la semaine dernière dans son tablier dont le béton s'effrite. La découverte de la fissure a obligé la Ville de Magog à interdire la travée ouest aux automobiles, aux camions légers et même aux piétons.

Sawyerville et Cookshire touchées par une panne d'électricité

Sherbrooke

Une panne d'électricité a affecté près de 960 abonnés de Sawyerville et Cookshire d'Hydro-Québec pendant environ une heure, hier, lorsque le bris d'un fil de soutènement a entraîné l'écroulement d'un poteau muni d'un transformateur.

Deux équipes de réparateurs ont été dépêchées sur les lieux pour rétablir le courant.

Par ailleurs, une autre panne a affecté environ 300 abonnés dans le secteur Dixville, par suite d'un problème sur la ligne électrique entre Coaticook et Stanhope.

AU PALAIS DE JUSTICE

□ Pour avoir agressé une adolescente

Sherbrooke (psj)

Un homme, âgé de 39 ans, a comparu hier devant le juge Gabriel Lassonde, de la Cour du Québec, pour avoir agressé à de multiples reprises une adolescente de 12 ans.

Les actes reprochés à l'accusé ont eu cours entre le mois de septembre 1989 et le mois de mars 1990, à Rock Forest.

La victime est la fille de sa concubine. C'est la raison pour laquelle on n'identifie pas l'accusé de façon à protéger l'identité de l'adolescente.

La Sûreté municipale de Rock Forest a été informée de cela, lundi après-midi, aussitôt que l'adolescente s'est confiée à sa mère. La victime avait d'abord fait des confidences à une tante qui lui a fortement conseillé d'en parler à sa mère.

Les détectives Claude Monfette et Patrick Vuillemin se sont affairés à compléter la preuve jusqu'à tard lundi.

Hier matin, lors de la comparution, la procureure Céline Audet-Otis s'est objectée à la remise en liberté de l'accusé.

Deux chefs d'accusation ont été portés contre l'homme. Il a été accusé d'avoir agressé sexuellement une adolescente de moins de 14 ans, entre les mois de septembre 1989 et mars 1990. Il est également accusé d'avoir commis des attouchements sur la victime.

La fréquence des rapports n'est pas connue mais il y aurait eu au moins trois relations complètes.

□ Comme au temps de la prohibition

Il y avait une odeur de prohibition au palais de justice de Sherbrooke.

Trois dossiers relativement à la possession d'alcool de contrebande ou à la contrebande tout court ont été soumis au juge Gabriel Lassonde.

Dans un dossier, il s'agit d'une femme, âgée de 41 ans, de LaSalle qui est accusée de contrebande de 344 demi-gallons de spiritueux américains.

Elle a été arrêtée, en fin de semaine, à Rock Island, par la Gendarmerie Royale du Canada, poste de Coaticook.

La valeur des spiritueux saisis est d'environ 3500 \$ en argent américain. La même quantité d'alcool vaut le double au pays.

La cause a été remise au 17 avril. La même femme avait comparu la semaine dernière, à Sherbrooke, pour une autre affaire de contrebande remontant à novembre 1989. Cette fois, il était question de 153 demi-gallons.

Deux autres individus, âgés de 53 et de 49 ans, d'East Angus ont comparu pour avoir eu en leur possession 90 demi-gallons de contrebande.

La saisie avait eu lieu le 31 octobre 1989.

Les deux dossiers ont été reportés au mois d'avril.

La procureure fédérale Nathalie Grégoire a agi pour la couronne dans les trois dossiers.

PASCAL CORRECTIONS

Dans notre encart «Y» du Pascal dans l'air en vigueur le 28 mars.

Page 7: Tout-terrain, 18 vitesses, roues de 26 po. pour hommes ou femmes, #MTB-326 et tout-terrain 12 vitesses, roues 24 po. et 26 po., #MTB 24-26, les photos ont été inversées. #MTB 24-26 aurait dû se lire: freins à tirage latéral au lieu de freins à tirage central.

Nos excuses à notre clientèle. 12730

MODE EN FLEURS



DÉFILÉ DE MODE PRINTEMPS-ÉTÉ 1990

SAMEDI 31 MARS 13h00, 14h00, 15h00

TROIS REPRÉSENTATIONS DIFFÉRENTES AVEC MANNEQUINS PROFESSIONNELS



LES PROMENADES DRUMMONDVILLE

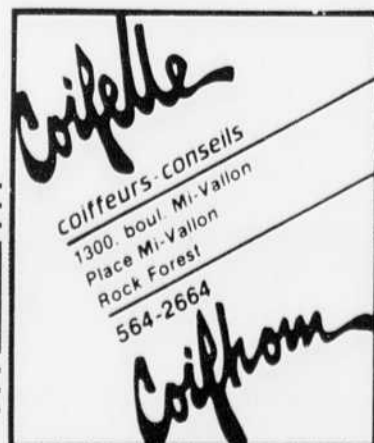
POUR ACCUEILLIR LA BELLE SAISON LA MODE EN FLEURS AUX PROMENADES DRUMMONDVILLE

755, boul. René Lévesque Drummondville, Qc
Sortie 128 de l'Autoroute 55
Sortie 117 de l'Autoroute 20

Nous utilisons et recommandons

PAUL MITCHELL®

Produits professionnels pour soins capillaires.



CONFIDENCE CENTRE DE BEAUTÉ

275, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 567-8488

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

La politique de désencrage à son étape ultime, le Cabinet

Huguette HÉBERT Bromptonville

La politique de désencrage du gouvernement du Québec est finalement prête, mais celle-ci doit maintenant recevoir l'approbation du Conseil des ministres avant d'être énoncée publiquement vers la mi-avril.

Le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, dresse ainsi le portrait de l'évolution du dossier de cette politique tant attendue par plusieurs compagnies papetières, qui convoitent une aide gouvernementale pour

la réalisation d'investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars dans des unités de désencrage. Cascades, possiblement à East Angus, et Kruger, à son usine de Bromptonville, ont chacune un projet.

La compagnie Kruger avait en effet proposé au gouvernement québécois, en juin 1989, un projet d'usine de désencrage à Bromptonville. Cela s'avère nécessaire, selon les responsables de Kruger, étant donné la nouvelle politique américaine concernant le papier journal, lequel devra comporter, à partir de 1991, un certain pourcentage de papier récupéré. Plus

de 90 pour cent de la production bromptonvilloise de papier journal est destinée à l'exportation américaine.

«J'ai signé le mémoire concernant la politique de désencrage, laquelle doit être soumise très prochainement à l'approbation du Conseil des ministres», explique Albert Côté. C'est pourquoi je ne puis encore dévoiler les grandes lignes de la politique.»

Délégation

Aujourd'hui, la députée de Johnson, Mme Carmen Juneau, des dirigeants de Kruger et des élus de

Bromptonville, dont le maire Clément Nault, rencontrent justement le ministre Côté, pour connaître les derniers développements dans ce dossier.

S'ils veulent obtenir les détails de la politique, ils vont rester sur leur appétit, avertit le ministre. «Je ne pourrai non plus leur dévoiler la po-

litique, puisque le Conseil des ministres n'aura pas encore donné son approbation. Mais d'autres questions seront au programme», a noté M. Côté.

Le ministre compte bien discuter avec le groupe des négociations qui ont débuté en 1987 entre le gouvernement, les industries et les produc-

teurs privés, sur les investissements réalisés pour la régénération de la forêt.

Le ministre des Forêts croit que la politique de désencrage pourra être dévoilée vers la mi-avril. «On fait un réel effort, dit-il, pour que ce soit tout juste après Pâques!».

SOYEZ BELLE POUR LE PRINTEMPS

20% de rabais sur un vaste choix d'imperméables

et «LADY KATES»



Ces vêtements ne sont que des exemples de notre grand choix.

Tailles 4 à 24 1/2



Tailles 38 à 44
Bel assortiment de couleurs.

CENTRE DE LA MODE
SAUVÉ
Plan mise de côté

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

«Je fais un véritable étalage de vêtements mode depuis que j'ai perdu 92 lb avec Nutri/Système»

«Je ne pensais jamais que je pourrais porter des jeans ajustés, des mini-jupes ou des vêtements élégants. Mais grâce à Nutri/Système c'est possible. Ils ont fait plus que m'aider à perdre du poids, ils

m'ont aidée à développer une attitude positive. Ils ont stimulé mon ego. Maintenant, en plus d'avoir le corps pour porter ce que je veux, j'ai la confiance aussi.»

Theresa Turner

Le programme d'amaigrissement Nutri/Système comporte:

- perte de poids rapide, facile, sécuritaire et permanente
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter les calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

Notre cliente TERRY TURNER a perdu 92 lb.

PLUS DE 1 500 CLINIQUES DE PAR LE MONDE

nutri/système mc
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELEZ AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

SHERBROOKE

Depuis un an à SHERBROOKE! Profitez de nos SUPER SPÉCIAUX d'anniversaire.

823-7000

DRUMMONDVILLE

474-4151

* Comprend 3 semaines de services Nutri/Système. Ne comprend pas le coût des aliments Nutri/Système exclusifs, les journeaux et le maintien. Valable aux centres participants. Nouveaux clients seulement.

Renseignements sur la TPS proposée à l'intention de tous les Canadiens

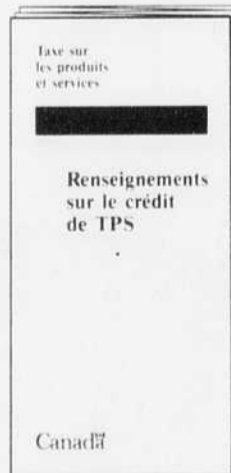
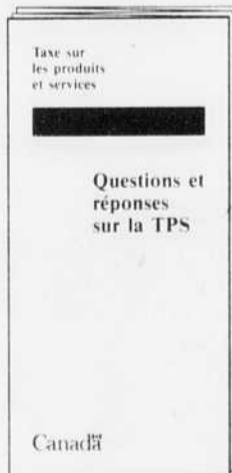
Afin d'aider les Canadiens à mieux comprendre la TPS* proposée, des brochures d'information faciles à consulter ont été préparées. Pour vous les procurer, appelez sans frais:

la **LIGNE INFO**
1 800 267-6640
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Appareils de télécommunications pour malentendants:

1 800 267-6650

* Le projet de loi sur la TPS est à l'étude au Parlement.



Saviez-vous que...

- Le 1^{er} janvier 1991, la TPS proposée remplacera la taxe fédérale de vente actuelle;
- Un crédit de TPS sera versé aux Canadiens à faible et moyen revenu;
- Il n'y aura pas de TPS sur les produits alimentaires de base;
- Il n'y aura pas de TPS sur la plupart des services médicaux et dentaires incluant les services offerts dans les hôpitaux et les maisons de retraite, ni sur les médicaments sur ordonnance;
- Il n'y aura pas de TPS sur les loyers résidentiels ni sur la vente de maisons existantes;

■ 95% des acheteurs de maisons neuves seront admissibles à une ristourne de TPS sur le logement au moment de l'achat de leur maison.

Les brochures d'information suivantes sont également offertes:

Pour la population en général:

- le logement
- les personnes âgées
- les étudiants
- la petite entreprise
- les dépanneurs
- les agriculteurs et les pêcheurs
- les commerçants indépendants
- les coiffeurs et les stylistes
- les vendeurs de véhicules d'occasion

- les agents à commission
- les exportateurs
- les agents immobiliers
- les professeurs indépendants
- les agents de voyage
- les professions libérales
- les pharmacies
- les organismes de charité
- les organismes à but non lucratif
- les stations-service
- les chauffeurs de taxi et de limousine
- les hôtels
- les restaurants

La TPS. C'est important de vous renseigner.



La région de l'Amiante aura ses prix du tourisme

Pierre SEVIGNY Theford Mines

Voulant reconnaître officiellement la contribution exceptionnelle des organismes, entreprises et individus dans le positionnement de la région de l'Amiante en tant que destination touristique de choix, Tourisme Amiante vient de lancer un nouveau concours visant à honorer les intervenants touristiques qui se sont distingués entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990.

C'est dans cet esprit que sont nés les Grands prix du tourisme régional qui seront décernés le dimanche 20 mai prochain dans le cadre d'un brunch-gala qui marquera la fin de la Semaine nationale du tourisme québécois. Ces prix seront connus sous le vocable de «Chrysotiles 90» afin de souligner le patrimoine minier de la région et de mieux positionner la région comme «Le pays de l'Amiante».

En outre, les souvenirs remis aux récipiendaires des Chrysotiles 90 seront des sculptures originales faites en amiante-ciment par des artistes de la région de Lac-Mégantic qui travaillent en collaboration avec CERAM-SNA.

Catégories d'inscription

Au cours des prochains jours, des fiches d'inscription seront acheminées à quelque 200 intervenants de la région qui auront jusqu'au 27 avril prochain pour compléter la préparation de leur dossier dans l'une ou l'autre des huit catégories retenues et concernant différents aspects touristiques, soit l'accueil, le développement, l'événement, l'implication, la promotion, l'innovation, l'information et l'ambassadeur.

En outre, le jury décernera trois prix spéciaux afin d'honorer des gens, organismes ou entreprises qui ont marqué le tourisme régional.

La fréquence pas déterminée

Et pour la première édition de ce concours, le directeur général de Tourisme Amiante, Denis Bourassa,

espère obtenir au moins trois candidatures dans chacune des catégories. Il précise qu'aucune décision n'a encore été arrêtée par la direction de l'organisme dans le but de déterminer

la fréquence de l'événement, soit annuellement ou à tous les deux ans.

Le ministre du Tourisme, André Vallerand, a été invité à participer au dévoilement des récipiendaires des

Grands prix du tourisme régional à l'occasion du brunch-gala qui devrait regrouper quelque 400 convives au chalet de la Station touristique Adstock.

Requête présentée par le procureur du maire de North Hatley

Gilles DALLAIRE North Hatley

Le juge Thomas Toth a pris en délibéré une requête présentée par Me Emile Colas, procureur du maire de North Hatley, M. Brent Pauley, qui lui a demandé de déclarer irrecevable une requête en contestation d'élection présentée par Me Sylvain Guertin au nom d'un groupe de contribuables de cette municipalité.

Scrutin de novembre

La requête en contestation fait suite au scrutin municipal qui s'est déroulé à North Hatley en novembre dernier et qui a vu les deux aspirants au poste de maire, M. Pauley et M. Irénée Pelletier, un ancien député libéral de Sherbrooke à la Chambre des communes, finir nez à nez, à l'issue du décompte présidé par la directrice du scrutin après la fermeture des bureaux de vote et à l'issue du décompte judiciaire fait à la demande de M. Pelletier par le juge Gilles Gagnon.

Ainsi que la loi sur les élections et les référendums l'exige en cas d'égalité, la directrice du scrutin a placé dans une urne deux bulletins portant, l'un, le nom de M. Pauley, l'autre, celui de M. Pelletier. Elle a ensuite retiré un bulletin de l'urne. Ce bulletin portait le nom de M. Pauley qui a été proclamé maire.

Irrégularités?

Les contribuables représentés par Me Guertin contestent l'élection qui aurait été entachée d'irrégularités selon eux.

De son côté, Me Colas soutient que la requête doit être déclarée irrecevable parce que les demandeurs n'ont pas eu une connaissance personnelle suffisante des irrégularités alléguées.

Le magistrat doit rendre son verdict au cours des prochains jours. S'il donne raison à Me Colas, les demandeurs pourront ou abandonner la partie ou demander à la Cour d'appel de casser son verdict. S'il rejette la requête du procureur de M. Pauley, il est probable qu'ils demanderont que leur requête en contestation soit entendue le plus tôt possible.

MISE AU POINT

Dans notre annonce «Incroyable réduction d'inventaire Sears» parue dans La Tribune du 22 mars 1990, veuillez noter que les tentures Belaire annoncées ne sont pas disponibles.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

12731

À DEUX... POUR TOUJOURS!

2 POUR 1 TOUTE L'ANNÉE

LUNETTERIE
NEW
LOOK
(1990) INC.

SHERBROOKE
Galeries
Quatre-Saisons
565-3632

LUNETTERIE NEW LOOK (1990) INC. 10956

MONTRÉAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • DRUMMONDVILLE • QUÉBEC • CHICOUTIMI • GATINEAU

PLACE TIAN AN MEN

ASSEZ!

Pour que des vies soient sauvées...
pour que la torture cesse... pour que des
massacres comme celui de la Place Tian An
Men ne se produisent plus... pour que des
prisonnières et des prisonniers d'opinion
soient libérés... il y a un moyen : Amnistie
Internationale.

EN APPUYANT AMNISTIE INTERNATIONALE

Vous tenez la clé dans votre main!

J'APPUIE AMNISTIE INTERNATIONALE*

15 \$ 30 \$ 50 \$ 100 \$ autre: _____ \$

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

*En contribuant la somme de 30 \$ (ou 15 \$ si vous êtes étudiant/étudiante) ou une personne de l'âge d'or. J) vous devenez membre du mouvement et à ce titre recevez une carte de membre ainsi que le magazine «AGIR» publié 4 fois par année.

Mode de paiement:

Chèque Mandat-poste Carte de crédit

N° de la carte _____

Date d'expiration _____ Signature _____

AMNISTIE INTERNATIONALE

3515, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2X 2H7
Tél. (514) 288-1121

N.B. Un reçu pour fins d'impression est émis automatiquement pour tous les dons de 100 \$ ou plus. No d'enregistrement: 062454-59-08

TISSUS

Patron Style n° 1564

ÉPARGNEZ FAITES-LE VOUS-MÊME!

Nouveauté Printemps 90 Toile «PARACHUTE»
20% coton, 80% polyester
150 cm. Imperméables, vêtements de sport et blousons seront des plus résistants dans cette toile hydrofuge.
Prix courant: 11,99
PRIX SPÉCIAL: 9 59 20%

Nouveauté Printemps 90 Imprimés «COLEEN»
50% polyester, 50% rayonne.
115 cm. Lavable à la machine.
Motifs floraux, rayures et petits pois dans les douces couleurs pastel.
Prix courant: 7,99 \$
6 39 20%
m Spécial

Nouveauté Printemps 90 Imprimé «CARAÏBE»
150 cm, 100% coton.
Avec ces couleurs électrisantes, vos jeunes s'amuseront en toute liberté, motifs à pois, bandes dessinées et fluorescents.
Prix courant: 8,99
PRIX SPÉCIAL: 7 19 20%
m

Nouveauté Printemps 90 Imprimé «RIO»
115 cm, 100% coton
Les passo-partout interchangeables. Toujours pratiques, toujours de mise. Grand choix de motifs floraux à pois ou à rayures offerts en blanc, marine ou noir.
Prix courant: 9,99 m
PRIX SPÉCIAL: 7 99 20%
m

ACHAT SPÉCIAL COTON OUATÉ
150 cm. Grande variété de cotons ouatés unis à prix économique. Choix de couleurs mode. Lavable à la machine.
Prix courant: 5,99 \$
4 49 20%
m Spécial

ACCESSOIRES DE COUTURE

- Tous les boutons
- Toutes les fermetures-éclair
- Tous les élastiques «J.P. Coats»

Tous les PATRONS STYLE

297

chacun

La maison Bouclair se réserve le droit de limiter les quantités

33 1/3%

LA MAISON **Bouclair**

430 Belvédère sud, Sherbrooke, 822-1046
3300, boul. Portland, Sherbrooke, 569-5989

Une foule d'autres spéciaux en magasin!

Jusqu'au 31 mars 1990

Régions

Trois débits d'alcool risquent de perdre leur permis

Pierre HÉBERT Arthabaska

Les représentants de trois débits d'alcool de la région de Victoriaville seront entendus par la Régie des permis d'alcool, le 10 avril prochain, à l'Hôtel de ville d'Arthabaska afin de répondre à des plaintes d'atteinte à la tranquillité des citoyens.

Le bar l'Evasion de Victoriaville, le Cabaret St-Michel d'Arthabaska et le camping Lac des Cyprès sont les établissements impliqués dans cette affaire.

Deux régisseurs de la Régie des permis d'alcool entendront les té-

moins concernés. A la lumière des explications, les responsables devront décider s'il y a lieu de suspendre ou même révoquer les permis d'alcool de ces établissements.

Les récriminations contre ces débits d'alcool sont nombreuses et touchent, selon le cas, le bruit, l'admission de mineurs, la vente de boissons alcoolisées, le trafic de stupéfiants, la tenue d'une maison de jeu et de débauche et l'offre de services sexuels par des danseuses.

L'audition publique des causes débutera à 9h30, le 10 avril prochain, à l'Hôtel de ville d'Arthabaska.

Le Conseil régional de la culture plaide à son tour en faveur du Théâtre 1000-Tours

Gérald PRINCE Drummondville (GP)

A son tour, le Conseil régional de la culture de la région administrative 04 vient joindre sa voix et son action en faveur de la reprise des activités du Théâtre 1000-Tours de Drummondville.

Dans une double pression auprès des ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation, M. Pierre Babin, président du Conseil régional de la culture, réclame une meilleure reconnaissance de la troupe drummondvilloise de théâtre pour enfants.

Urgent

Pour le CRC, il est urgent que le gouvernement statue le plus rapidement possible sur ce dossier, non seulement en accentuant sa reconnaissance, mais aussi en débloquant les fonds nécessaires à sa survie et même à son expansion.

Faisant le bilan de cette jeune troupe, M. Babin signale que sa disparition provoquerait un dur coup à l'activité théâtrale de tout le Québec.

Pour M. Babin, le gouvernement ne doit pas centrer son activité sur la mode des théâtres d'été seulement, mais aussi en favorisant l'intervention des troupes, créées en régions, qui, au-delà de leurs frontières, «provoquent une synergie profitable au développement d'une activité théâtrale riche».

M. Babin invite aussi le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, à accentuer la présence du théâtre dans les programmes d'enseignement du ministère, comme activité parascolaire déterminante pour l'avenir du théâtre en région et partout au Québec. «Nul besoin d'être un inconditionnel du théâtre pour voir la tangente que prend l'activité théâtrale, celle du théâtre de divertissement», remarque M. Babin.

Place enviable

Se défendant de négliger l'apport des théâtres d'été dans l'activité théâtrale générale, M. Babin appréhende cependant pour la région les impacts conséquents au départ ou à la disparition de la troupe professionnelle du Théâtre 1000-Tours, qui a su se tailler une place enviable, non seulement au Centre du Québec, mais à l'extérieur et dans d'autres pays avec des pièces créées pour les enfants de niveau scolaire élémentaire ou secondaire (Kilalo, Grain de Sable).

«En fait, conclut-il, c'est la dynamique théâtrale régionale, et par extension nationale, qui peut difficilement se passer de lui». En effet, à son avis, la troupe drummondvilloise, autant elle communique le goût de voir le théâtre, autant elle communique le goût d'en faire et ce, auprès de clientèles sans préjugés, nanties d'une grande capacité d'émerveil-

ment et qui, potentiellement, peuvent devenir inconditionnelles du théâtre.

Le premier mars, la Théâtre 1000-Tours de Drummondville annonçait la suspension indéfinie de ses activités, faute de fonds suffisants pour continuer ses opérations. Parmi les appuis manifestés jusqu'à maintenant, on retrouve ceux de Mme Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, et de Mme Catherine Bégin, présidente du Conseil québécois du Théâtre.

Cueillette sélective: les maires ouverts à des changements

Pierre SEVIGNY Thetford Mines

La région de l'Amiante a franchi une autre étape importante vers une évolution des systèmes de gestion concernant la cueillette sélective des matières recyclables.

En effet, une récente rencontre entre les dirigeants de plusieurs municipalités du territoire et de Récupération Frontenac a permis de faire cheminer le dossier au sujet d'une modification possible de la formule actuelle relative au coût versé par les localités pour favoriser la cueillette sélective.

La direction de l'organisme souhaite revoir les ententes afin d'établir un coût fixe par résidence plutôt que de recevoir un montant basé sur le volume récupéré en tonnes. La deuxième rencontre a suscité beaucoup d'intérêt et la présence de la majorité des maires du territoire de la MRC de l'Amiante représente pour le président de Récupération Frontenac, Guy Lessard, une preuve incontestable du souci des édiles à vouloir collaborer.

M. Lessard reconnaît la difficulté

de modifier actuellement les prévisions budgétaires des municipalités. Néanmoins, il se dit optimiste au regard de l'intention des maires de la région qui entendent trouver une formule à court terme. A cet effet, le sujet sera débattu lors de la prochaine réunion du conseil des maires de la MRC de l'Amiante, prévue pour le mercredi 11 avril.

Le président de Récupération Frontenac est d'autant plus heureux de la nouvelle tournure des événements que les maires ont reconnu l'importance d'effectuer des améliorations au niveau de l'actuel système de gestion régissant la cueillette sélective. Selon M. Lessard, ils ont même démontré leur intention de s'impliquer davantage dans tout le processus.

Ce dernier attend donc avec impatience le résultat de la réunion du conseil des maires. Il soutient que les décisions à venir sont importantes en raison des impacts au point de vue administratif et financier pour chacune des localités. Surtout que l'implantation du nouveau système de gestion pourrait être d'une durée de dix ans.

Les employés des meuneries de Tingwick et d'Asbestos en grève

Asbestos

Après plus de quinze rencontres de négociation qui n'ont pas permis d'arriver à une entente, les employés de la coopérative agricole Prévert ont déclenché une grève générale illimitée en début de semaine.

La coopérative, qui a son siège social à St-Paul-de-Chester, regroupe depuis janvier 1989 les meuneries de Tingwick et d'Asbestos.

Les syndiqués, affiliés à la FTQ, sont sans contrat de travail depuis le 31 août dernier. Depuis la fusion des trois établissements, deux postes auraient été abolies et il y aurait vraisem-

blablement eu une diminution du salaire de certains employés.

Les employés, selon les minces informations obtenues, réclament une seule échelle de salaire pour tous les employés, en plus d'une augmentation substantielle et une sécurité d'emploi.

A la coopérative, la direction affirme qu'elle fera tout en son possible pour répondre aux besoins de la clientèle, malgré le conflit.

Une nouvelle rencontre est prévue, en présence du conciliateur Roland Marcoux, le 5 avril prochain, pour tenter de rapprocher les deux parties.

La Fabrique Ste-Famille et Richmond mettent fin à l'entente

Guy MARCHAND Richmond

La Fabrique de la paroisse Ste-Famille de Richmond et les autorités municipales se sont entendus pour mettre fin au bail qui permettait à la Ville d'utiliser le stationnement situé près de l'église sur une base annuelle, au coût symbolique d'un dollar.

C'est ce qu'a indiqué le curé de la paroisse, M. Paul Authier. Il a expliqué les raisons qui ont motivé les membres du conseil de la Fabrique de mettre un terme à ce bail. «Le stationnement en question devenait de plus en plus dangereux à cause des automobilistes qui l'utilisent comme raccourci ou passage pour se rendre sur la rue Craig ou la rue Coiteux. Comme le stationnement n'est pas fermé, il représentait un danger sur-

tout l'hiver puisque l'on y poussait la neige et cela avait pour effet de nuire à la visibilité des automobilistes qui voulaient prendre ce raccourci».

«Aussi, a-t-il ajouté, le conseil de la Fabrique a décidé de le maintenir comme stationnement, mais il sera éventuellement fermé d'un côté pour empêcher la circulation entre les deux rues. Nous pourrions alors nous servir de ces espaces supplémentaires lors de grandes occasions, comme la messe de Noël, Pâques et les mariages».

L'entente qui existait entre la ville et le conseil de la Fabrique pour l'utilisation de ce stationnement datait de 1976. En vertu de cette décision, l'église Ste-Famille pourra compter sur deux stationnements soit l'un devant la côte Craig et l'autre situé sur le long de la rue Coiteux.

Explosion dans un puits de travail

Sherbrooke

Pour la seconde fois en quelques mois, les pompiers de Sherbrooke ont dû intervenir au Centre de carrosserie, 1136 rue Bienville, dans l'ouest de Sherbrooke.

Il y eu déflagration dans le puits de travail. La présence de vapeurs d'essence a causé l'explosion. Les vapeurs ont pris feu quand un appareil électrique s'est mis en marche.

Les gens présents à l'atelier ont eu le temps d'éloigner le véhicule qui se trouvait près du puits.

Les dommages se chiffrent à quelques dizaines de dollars.

L'alerte a été donnée dans les casernes de l'ouest et de l'est, à 14h38.

Une demi-heure plus tard, l'intervention était complétée.

Les pompiers ont regagné leur caserne respective à 15h15.

Chaque jour La Tribune dépose tout un monde à votre porte, celui de l'actualité. Découvrez-le à votre rythme et selon vos besoins.

Reflet d'une région et de sa population, votre quotidien c'est POUR VOUS!

Ne passez pas une journée sans lui!

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, QC, J1K 2X8

Abonnements: 564-5466 Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454

le journal qui vous suffit!

En collaboration avec le Supermarché Lefebvre

GENS DE MAGOG LA FONDATION CONSTANCE LANGLOIS COMPTE SUR VOTRE GENEROSITE

DU 18 MARS AU 5 MAI 1990

Procurez-vous chaque semaine les PRODUITS VEDETTES et contribuez au projet de construction d'un centre de jour qui accueillera les personnes handicapées de Magog et les environs.

Chaque achat d'un produit vedette au Supermarché Lefebvre devient automatiquement un don de 10c à la Fondation Constance Langlois.

National

Excellence: l'Université de Montréal n'accueillera pas moins d'étudiants

Michel RONDEAU Sherbrooke

Il n'y aura pas moins d'étudiants accueillis à l'Université de Montréal, dans le futur, mais l'Université choisira ses étudiants en fonction de la performance des collèges de la province.

M. Pierre Robert, le vice-recteur à la planification de l'Université de Montréal, a donné cette précision hier en se rapportant au projet de l'Université de Montréal d'accueillir les meilleurs étudiants afin de devenir, d'ici l'an 2000, l'une des grandes universités de l'Amérique du Nord, capable de compétitionner avec les plus grandes universités américaines.

«Nous ne voulons pas, en annonçant que nous ferons dorénavant une sélection plus rigoureuse des meilleurs étudiants, effrayer les collégiens de la province en leur laissant croire que nous accepterons moins de candidats dans le futur. Nous allons cependant, à résultats égaux ou à peu près égaux, choisir les étudiants qui viennent de certains collèges dont la performance semble la meilleure.»

M. Robert dit que l'Université de Montréal a procédé à une étude des résultats de ses étudiants en observant de quels collèges ils étaient issus et elle a ainsi identifié les meilleurs collèges de la province.

Les meilleurs collèges

N'ayant pas à la mémoire les établissements collégiaux de l'Estrie, c'est-à-dire le Collège de Sherbrooke, le collège Champlain et le Séminaire de Sherbrooke, M. Robert a dit ne pouvoir indiquer si ces établissements avaient été reconnus comme excellents, mais, a-t-il souligné, «nous avons écrit aux établissements évalués chez nous pour leur transmettre les données que nous avons sur eux et certains s'en sont réjouis, d'autres pas. Nous n'avons pas rendu publics ces résultats, mais quelques collèges ont trouvé avantage à en faire étalage et d'autres s'en sont abstenus.»

Selon le vice-recteur, l'Université de Montréal veut non seulement attirer chez elle les meilleurs collégiens francophones de la province, mais aussi les meilleurs candidats anglophones et allophones, de manière que la communauté universitaire reflète la diversité de la population de son milieu. M. Robert base l'intérêt de

son université à cet égard sur le fait que la formation universitaire est valorisée dans les familles allophones et sur le fait que ces gens sont de bons travailleurs, entre autres qualités.

L'Université de Montréal, qui entreprendra bientôt sa campagne de financement, veut se donner une mission de grande envergure et se distin-

guer au plan de la recherche et de la haute technologie.

Le recteur Aldée Cabana et le vice-recteur Jean-Guy Ouellet n'ont pu être joints hier pour exprimer leur vision de la situation de l'Université de Sherbrooke par rapport au projet de l'Université de Montréal.

Place Ste-Foy - Place Fleur de Lys - Galeries de la Capitale - Lewis - Sherbrooke - Trois-Rivières - Montréal - Chicoutimi - Drummondville

20% de réduction sur le retour au denim

clément

564-7881

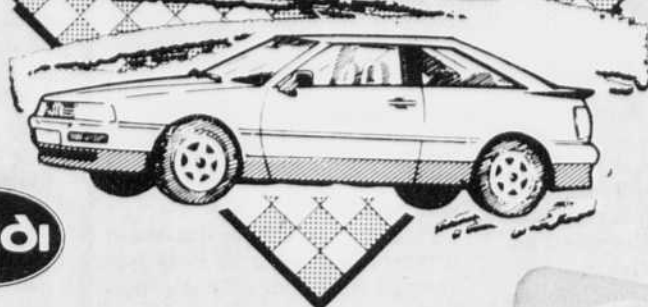
3025 King Ouest, Sherb.

Jouez gagnant

Faites l'essai d'un



MOTOROLA CELLULAIRE



VOUS POURRIEZ GAGNER UN Audi Coupé quattro 20V

Communiquez immédiatement avec

CELLULAIRE L. FLAMAND INC.

1681, rue King ouest, bureau 100 Sherbrooke, J1J 2C8

(819) 823-9994

Le plus important dépositaire agréé de

Un Dépositaire agréé de **MOTOROLA CELLULAIRE**

Bell Cellulaire

Agent autorisé



SUPER VENTE IGA

*marque de certification d'IGA Canada Itée

Prix en vigueur jusqu'au samedi 31 mars 1990

affilié à **Hudon et Deaudelin Itée**

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres superabaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Louise-Josée Mondoux

59¢

MOUCHOIRS DE PAPIER
Blanc
WHITE SWAN
150

3,89

CAFÉ INSTANTANÉ
Ordinaire (200 g),
Décaféiné (150 g),
Sierra (150 g)
MAXWELL HOUSE
Ch.

<p>9 ROUL.</p> <p>2,49</p> <p>1,99</p> <p>PAPIER HYGIÉNIQUE Blanc BUDGET 9 roul.</p> <p>Avec le bon dans notre circulaire</p>	<p>99¢</p> <p>JAVEL CONCENTRÉE MIX-O 3,6 L</p>	<p>79¢</p> <p>JUS DE TOMATE Canada de fantaisie LIBBY'S 1,36 L</p>	<p>69¢</p> <p>BOISSONS AUX FRUITS IGA 3 x 250 mL</p>	<p>2,38</p> <p>1,08</p> <p>POULETS FRAIS Catégorie Canada "A" Moins de 2 kg</p>	<p>1,94</p> <p>88¢</p> <p>CUISSES DE POULET FRAIS Avec dos</p>												
<p>89¢</p> <p>PÂTES ALIMENTAIRES LANCIA 900 g</p>	<p>1,99</p> <p>CAFÉ MOULU Ordinaire MAXWELL HOUSE 300 g</p>	<p>Il y a un supermarché IGA près de chez vous!</p> <table border="0"> <tr> <td>THETFORD MINES Cooprix IGA 520, boul. Smith S.</td> <td>ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale</td> <td>BROMPTONVILLE Marché Castonguay 22 St-Joseph</td> <td>FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est</td> </tr> <tr> <td>SHERBROOKE Marché Binette 2530 Galt ouest</td> <td>COOKSHIRE Supermarché I.G.A. 115 Principale O.</td> <td>COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 285, rue Child</td> <td>ST-ELIE D'ORFORD Super Marché Clément 1095, Route 220</td> </tr> <tr> <td>KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale</td> <td>PLESSISVILLE Co-op I.G.A. 1971, rue Biledeau</td> <td>EAST ANGUS Super Marché 150, rue East Angus</td> <td>VALCOURT Lebeau Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph</td> </tr> </table> <p>Bientôt un nouveau supermarché à Magog</p>		THETFORD MINES Cooprix IGA 520, boul. Smith S.	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale	BROMPTONVILLE Marché Castonguay 22 St-Joseph	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est	SHERBROOKE Marché Binette 2530 Galt ouest	COOKSHIRE Supermarché I.G.A. 115 Principale O.	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 285, rue Child	ST-ELIE D'ORFORD Super Marché Clément 1095, Route 220	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	PLESSISVILLE Co-op I.G.A. 1971, rue Biledeau	EAST ANGUS Super Marché 150, rue East Angus	VALCOURT Lebeau Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph	<p>1,52</p> <p>69¢</p> <p>RAISINS VERTS THOMPSON Sans pépins Produit du Chili</p>	<p>99¢</p> <p>BROCOLI Produit de la Californie Grossier 14 Ch.</p>
THETFORD MINES Cooprix IGA 520, boul. Smith S.	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale	BROMPTONVILLE Marché Castonguay 22 St-Joseph	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est														
SHERBROOKE Marché Binette 2530 Galt ouest	COOKSHIRE Supermarché I.G.A. 115 Principale O.	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 285, rue Child	ST-ELIE D'ORFORD Super Marché Clément 1095, Route 220														
KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	PLESSISVILLE Co-op I.G.A. 1971, rue Biledeau	EAST ANGUS Super Marché 150, rue East Angus	VALCOURT Lebeau Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph														

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.